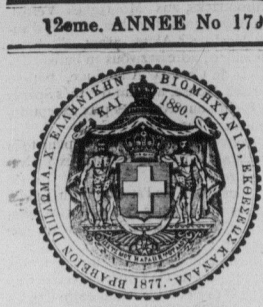


ABONNEMENT
LE CANADIAN

Journal Quotidien de

Un An en Ville \$ 4.00
Un An par la Poste \$ 8.00

12me. ANNEE No 173



No. 7, 777, 892

Au Nom de Sa Majesté Constantines. I; P; C; G; Empereur des Hellènes.

Consulat General du Royaume de Grece:

QUEBEC, MONTREAL ET OTTAWA, ONT. CANADA.

TOIS-RIVIERES. 5.00 P. M. Juin 21, 1890. Reçu de M. A. G. Zervoudacki, consul de Grece, un telegramme, adressé aux éditeurs des journaux d'Athènes, Grece.

Contenant 41 mots à 40 centimes le mot. Payé \$16.40. S. Trenaman par W. J. T. 18 Juin 1891.

A. G. Zervoudacki, Ecr. Consul grec à Montréal.

Monsieur, Le message envoyé par vous, le 16 Octobre 1889, à l'éditeur du Ethismop Pnefina, Athènes, Grece, pour lequel vous avez payé \$15.00, est entré dans nos livres, comme ayant été promptement délié.

Signature: A. WALSH, directeur local, C. P. R. Telegraph Co.

LÉVIS, P. Q. 1er Mai 1891. Reçu de M. Zervoudacki, consul de Grece, six piastres et quarante centimes pour une dépêche par le câble, adressée à l'éditeur du Ethismop Pnefina, Athènes, Grece, le 23 P. M. J. H. CARRIER.

MONTREAL, 10 Mai 1891. Reçu une lettre adressée à l'Hon. Jas. McNamee, maire de Montréal, signée par A. G. Zervoudacki, consul général du Royaume de Grece, au Canada.

Signature: MAE McSHANE.

MONTREAL, Mai le 21 1891. Reçu une lettre de A. G. Zervoudacki, consul Grec dans l'Amérique Anglaise du Nord; cette lettre était adressée à Mme Fisher, aux soins de M. Hughes, chef de Police à Montréal.

Signature: C. D. LANCEY, député-chef de Police.

Trois Rivieres, Juin 17 1890. Reçu de A. G. Zervoudacki \$2.34, paiement de deux dépêches, une au ministre de la Justice, Ottawa, \$1.17, une autre au comité de Police, Montréal, \$1.17, \$2.34.

Payé S. Trenaman, par W. J. T.

Great North Western Telegraph Co, Montréal 8 Octobre 1889. Reçu de A. G. Zervoudacki \$3.60 pour dépêche au ministre des Affaires Etrangères, Athènes, Grece, reçu paiement.

Signature: G. A. CARRIGAN.

Canadian Pacific Railway Telegraph Co's, Montréal, Ottawa 1889. Reçu de A. G. Zervoudacki \$13.60 pour une dépêche à Athènes, Grece, C. P. R. Teleg. Co's, par W. J. T.

CERTIFICAT DU BUREAU DE POSTE. No 392 d'enregistrement: A. G. Zervoudacki, consul général de Grece.

Lettre enregistrée aujourd'hui au Gouverneur Général du Canada, Ottawa; Bureau de poste de Lachute, P. Q. 5 Juillet 1891.

Signature: G. L. MUKLE, Maître de Poste, MARINE ET PECHERIES, CANADA, Ottawa, 26 Mai 1890.

Monsieur, J'ai à reconnaître la réception de votre lettre du 19 courant, se plaignant de la conduite de George Smith, maître de navire, Montréal, qui avait fait, des recherches à son bureau, au sujet de votre position de consul grec à Montréal et en réponse, je vous informe que l'affaire va être poussée. J'ai aussi à vous demander de me renseigner sur l'époque et par qui, vous avez été nommé consul grec et si vous avez aussi aucun document de nomination de la part de votre gouvernement.

Je suis, Monsieur, votre très obéissant serviteur, H. SMITH, Député Ministre de Marine, etc A. G. Zervoudacki, Ecr. 51 Place Jacques Cartier, Montréal, Bureau du Chef de Police, de Dr Constantinides.

Monsieur, En réponse à votre communication du 17 courant, adressée à Son Honneur le Maire, demandant des renseignements sur ce Monsieur, j'ai à vous informer que P. Constantinides, M. D.M.R.C.S. Eng. etc., 58 rue Gerard, a habité cette ville près de 20 années, durant lesquelles il n'a jamais été arrêté. Vous devez vous tromper sur le nom.

Votre obéissant serviteur, J. McPHERSON, D'nté SHERIFF de Police, to A. G. Zervoudacki, Ecr. 51, Place Jacques Cartier, Montréal, Bureau du Greffier de la Ville, Montréal, 22 Juillet 80. A. G. Zervoudacki, Ecr. City Clerks Office Montréal July 22 1890.

Monsieur, Je suis chargé par Son Honneur le Maire d'acquiescer à la réception de votre lettre, datée du 16 courant et de vous informer que S. H. ne se rappelle pas d'avoir jamais écrit une telle lettre au sujet de votre frère Michel.

Je suis, cher Monsieur, etc. A. GOSSELIN, Par ordre de S. H. le Maire, Montréal 20 Août 1890. M. A. G. Zervoudacki 142, rue d'Aiguillon, Québec.

Monsieur, Maillet et Zervoudacki, M. Ephrem Maillet a reçu avis de votre envoi de \$1100 par express, pour la location d'une chambre, pendant Juillet et Août. Il refuse de signer le reçu, à moins que vous lui remettiez le montant et le payé \$16.40.

En même temps, M. Maillet désire que vous compreniez qu'il ne consent pas à vous louer la chambre, quoique pourtant vous devez payer la location aussi longtemps que vos bagages y seront. Le plus tôt que vous régierz définitivement cette question, le mieux pour vous et meilleur marché aussi.

Nous devons vous informer aussi, à moins que nos frais de procès soient payés avant le 1er Septembre, que nous prendrons jugement contre vous et que vos bagages seront vendus en exécution. Nous joignons à la lettre un état des frais et à moins que le montant ne soit payé définitivement, les frais continueront à s'accumuler. Il est à regret que l'acte, c'est votre faute d'être parti comme vous l'avez fait.

Esperant avoir de vos nouvelles par retour du courrier. Vos dévoués Archambault, Bergeron et Mignault. Maillet contre Zervoudacki. Frais jusqu'à ce jour: Ordre et copie..... \$ 0.50 Services de l'huissier..... 3.90 Avis dans la MINERVE..... 2.25 Avis dans le DAILY RECORD..... 3.00

Prix d'une motion pour appeler le défendeur par la voie des journaux..... 0.60 Frais de la motion..... 0.50 Déclaration..... 1.00 Frais d'avocat..... 2.00 Compte et copie..... 0.30

Notre compte..... \$14.05 ARCHAMBAULT, BERGERON ET MIGNAULT. 20 Août 1890. No 15, rue Saint Jacques Montréal, 11 Septembre 1890. Archambault, Bergeron et Mignault, Avocats, J. L. Archambault, C. A. J. G. H. Bergeron M. P. P. R. Mignault, A. M. B. C. L. Téléphone: 1303, Bolte P. Q. 59. A. G. Zervoudacki, Québec.

Monsieur, Maillet contre Zervoudacki. Nous avons à vous dire que nous avons mis fin à cette affaire en prenant jugement contre vous, ordonnant votre expulsion et vos condamnations aux frais.

Le compte établi des frais monte à \$16.05, seize dollars et cinq cents; vous êtes obligé de le payer autrement nous prendrons un ordre et exécution contre vous. M. Maillet désire que nous vous informions que vous terminiez de suite cette affaire; il prendra soin de vos bagages au prix déjà fixé \$5.50 par mois et les gardera jusqu'à votre retour, qui bien entendu, devra avoir lieu dans un temps raisonnable. Dans ce cas, bien entendu, vous devrez payer le montant des arriérés pour juillet et Août. Vos dévoués Archambault, Bergeron et Mignault. Montréal 1er Mai, 1890. Moi, le soussigné ai agréé et loué à M. A. G. Zervoudacki, une chambre non meublée pour la somme de cinq piastres et cinquante centimes par mois et Zervoudacki a convenu de garder la chambre jusqu'au mois de Mai prochain; M. Zervoudacki a le droit de quitter la chambre, en tout temps que ce dernier le désira. (Signé) E. MAILLET, tailleur, au No 548, rue Dorchester, témoin, Thomas Collins, 504 rue St Jacques, Montréal P. Q. (Signé) E. MAILLET, tailleur, au No 548, rue Dorchester, témoin, Thomas Collins, 504 rue St Jacques, Montréal P. Q. Reçu de M. A. G. Zervoudacki

la somme de onze piastres, prix de la location d'une chambre pas meublée; payée pour deux mois de location du 1 Juillet au 30 Août. (S'gén) Témoin: Compagnie générale canadienne de l'Express, 84 et 86, rue St François Xavier. D. T. Irish, agent-général, Montréal P. Q. Août 20 1890. Agent Québec Au sujet de l'attachement Maillet, veuillez accepter l'argent, si les mots suivants sont ajoutés à la dernière partie du reçu, que j'ai marqué avec un crayon "sans préjudice aux frais."

Votre dévoué D. T. Irish.

Québec, 21 Août 1890. Le reçu doit être signé comme il est, ou l'argent retourné à A. G. Zervoudacki, Consul général pour la Grece. S'il vous plait, prenez note. W. V. SCOTT, Agent général de la compagnie canadienne de l'Express, Québec, Montréal, 25 Août, 90. Ch. r monsieur, M. Maillet refuse d'accepter l'argent aux conditions mentionnées plus-haut.

D. T. Irish Agent pour la compagnie générale canadienne de l'Express, à Montréal. Montréal 16 S-tembre 1890. M. A. G. Zervoudacki à Québec. Cher, S'il vous plait, vous trouvez incluse dans ce paquet deux copies de location, Juillet et Août montant à onze piastres et cinquante cent. S'il vous plait, payez de suite, car je ne puis plus attendre plus longtemps. Si je n'ai pas de vos nouvelles dans deux jours, je donnerai mon compte à coller à l'avocat; s'il vous plait, évitez-moi des procédures judiciaires.

E. MAILLET 548 rue Dorchester Montréal.

Trois Rivieres, 12 juillet 90 A. G. Zervoudacki, Monsieur.

S'il vous plait, prenez notice que si vous trouvez la morale de cette affaire, vous serez immédiatement chassé de la localité avec un paleto roulé dans le goudron et les plumes; un qui connaît vos petites farces.

Département de la guerre Bureau de Refuges Freedmen and Abandonned Lands, Washington D. C. Etats-Unis d'Amérique A son Excellence le Président des Etats-Unis. Monsieur Le porteur M. A. G. Zervoudacki est venu me trouver recommandé par M. Kieon R. Rangabe, l'ambassadeur grec et Madame Boell. Ses déclarations ont toujours été substantiellement les mêmes que celles contenues dans les papiers ci-joints. Très-respectueusement O. O. HOWARD Brig. général U. S. A. Commissaire etc.

C. Z. Demander le commis d'appointement du département des Trésor. Général F. T. Dent, Département d'Etat, Etats-Unis d'Amérique Washington, 22 Novembre 1890 A M. A. G. Zervoudacki, Montréal, Canada. Monsieur

Votre lettre du 8 courant adressée au Président a été renvoyée par son ordre à ce département et je viens vous informer en réponse que le Consul général à Montréal a reçu l'ordre d'expliquer la cause de votre plainte contre ceux du gouvernement provincial canadien, pour l'information du Département. Vous serez informé plus tard sur ce sujet, quand son rapport aura été reçu.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur John Hay, Assistant secrétaire.

COMMISSAIRE EN CHEF, (Bureau des appointements) LE ROYAUME DE GRECE Montréal, 1879.

Les soussignés connaissant bien M. A. G. Zervoudacki, Citoyen Grec, de cette cité, Montréal, recommandons dans le cas où les autorités Grecques auras l'intention de nommer un Consul à Montréal, cette position soit confiée à M. Zervoudacki, attendu qu'il est un très respectable gentleman.

(Signé) J. N. GREENSHIELD, M. Maslover, M. D. A. Galarene, H. F. Nelson, Asher Laurie & Co, Lyman Sons & Co, Feidwick & Sclater, James Mitchell, Michael Sealy, T. Tiffin & Co, Alexis Cusson, M. G. Martin, J. M. Morris, J. R. Humphreys, C. W. O'Connor, Richard White, Wm Annyus, John W. Mc Rhir, J. Hudon & Co, Peter Roman A. Robitaille & Co, S. Pagnouie, J. Duhamel, O. C. H. B. Rainville, Wm Elliott, Evans et McDonald, Andrew Bailey, Henry & Lacrois;

M. Maloney, Wm Fraser, Dufresne & Monge, J. Mogan, M. Gobliord, Baird, Crawford & Gordon, J. P. Wilson, Robert Blackwood & Co, H. Gauthier, Joseph Goude, J. H. Prescott, W. B. Barsalon & Co, P. E. Picault, M. D. Thos Liggett, P. Desormiers, Alfred Renaud, A. McNice, Turot et Marvay, Robert Eaton, D. B. Berryand, Odilon Chevalier, Jules Rivet, Nelson Deslauriers, Henry F. Jack on James Patry, Pierre, Roberge, Charles Desmarieau, A. Beaupré, D. Beauchamp, J. E. Leblanc, Eugene Ferriol, Jas H. Brown, P. M. Jos Thomson, G. Scott, A. Sénécal, John Gardner, Tousseint-Bard, H. Willison, Louis N. Paré, A. B. Fraser, F. X. Archambault, George Desjardins, J. G. Davie, N. Demers, H. Juleville, J. A. Johnson, Thomas Lamb, Johnson & Buckley, Robt K Lovell, T. Brothrs, A. Joyce, Loran, Ingles, Neil & Co, John S. Hall jr, J. J. Wolff, Danmark Consul, J. Strling, W. Clapman, Jas Rose, Morland, Watson & Co, C. H. Cardingley & Co, Gaucher et Teimosse, Thomas Wilson et Co, John Elliott, Geo P. Griffin, A. Bonneville, Richardson, W. C. Manterloh, German Consul, Edw Schultz Austro Hungary, Consul, F. W. Henshaw, Consul Uruguay, N. Aubin, Swiss Consul, G. B. Day, Consul général de Chili, F. A. Routh, Consul pour le Portugal, J. A. Leprieux, Consul Vénézuélien, V. G. O. Perrault, French Vice Consul, C. Bonacina, Italian Vice Consul, A. Ginelli, Consul of Italy, Frs Scholin, George Graham, Hunt, Bames et Co, Short Bros, Bigaonette et Frère, J. Meilleur et Cie, F. X. Mosar et Cie, Geo. Yung, A. Brahmi, J. W. Agaton, Thomas Muesse, E. Vincent, Lyon Simonneau, Z. Gravel, W. Golber Brown, J. Martel Thomas Bell, O'Neill, Demes et Co, John McIntyre, H. Auger, Wm Dan Gerfield, O. Champagne, Wm P. Ciose, Joseph St. Martin, John Henderson et Co, Joseph Beaudouin, E. et A. Eaves, John Mill n, W. D. Simpson, Ch. Beauchamp, Kemp et Co, B. Hall, E. Cochenhaler, R. Dugal, M. Sternberg, Chas. H. Donaghy, P. W. Brown and Co, par Bices, Chas Langlois, Chas M Ford, Geo Murray, O. P. Sasse, Thos Howard, Charles J. Tait, Frank, J. Hart, R. W. Gale, Frs Martineau, Jas Walker and Co, J. Valquette, H. Birks, Alf Valiquette, Daniel Hannon, Henry Hamilton, Alexis Robert John Fisher, J. A. Archambault, Wm Drysdale, J. Carley, A. W. Murphy, O'Reilly Desmarieau and Co, Patrick Murphy, J. A. Saucier, John Lovelle, Wilt, A. Scott E. Guevin, F. B. Chouinard.

Ce dix septième jour du mois de mars, dans le mois de Notre Seigneur, mil huit cent quatre vingt-trois.

Devant NARCISSE PERODEAU, soussigné, notaire public, résident et instrumentaire dans les cités et districts de Montréal, dans la province de Québec, l'une des provinces de la puissance de Canada.

Est comparu M. ANTOINE GEORGE LAVOIE, dit le Citoyen de Montréal, un grec crécit.

Lequel a requis le dit notaire soussigné, de recevoir un nombre de ses minutes, et d'en délivrer des copies dûment certifiées à tous et chacun d'entre eux, et aussi, en même temps, que copie des présentes, copie de l'original d'une certaine lettre datée à Montréal, le troisième jour de mars dernier, écrite et signée par NELSON LOVERIN, de la dite cité de Montréal, Docteur en Médecine et adressée à Sa Gracieuse Majesté le Roi des Hellènes, au bas de laquelle dite lettre, est un acte certifiant la signature du dit Nelson Loverin, passé devant le dit Narcisse Perodeau, et portant date à Montréal, le vingt-neufième jour de mars dernier, et le dit Notaire soussigné ayant acquiescé à la dite demande, a accepté les présentes pour servir et valoir chaque fois que l'occasion s'en présentera, et a annexé ensuite la dite lettre à l'original d'icelles, après l'avoir signifié pour identification du dit comparant et ne courir.

Dont acte fait et passé à la dite cité de Montréal, dans l'étude, les jours, mois et an ci-dessus en premier lieu mentionnés, sous le numéro deux mille huit cent quarante-cinq des minutes du dit N. PERODEAU, et signé par le dit comparant, avec et en présence du dit Notaire, après les lectures des présentes a été d'abord donné faite.

(Signé) A. G. ZERVOUACKI, O. E. N. PERODEAU, N. P. Vraie copie de l'original demeuré de record de monétude.

N. PERODEAU N. P. Mars 3, 1891. A SA GRACIEUSE MAJESTÉ LE ROI DES HELLENES

Qu'il plaise à Votre Majesté. J'ai été en relation avec M. A. G. ZERVOUACKI pendant l'espace de plus de trois années; durant cette période, j'ai eu avec lui plusieurs entretiens, dont le résultat me permet d'informer en toute confiance Votre Majesté, que je le considère comme un homme d'un jugement sain et d'une bonne intelligence.

Je suis induit, en écrivant à Votre Gracieuse Majesté, par un motif de justice envers lui, attendu que cette question est déjà venue devant moi dans une circonstance antérieure, de la part du Vice Consul Américain, alors que je connaissais depuis peu M. Zervoudacki, et immédiatement à la suite d'une arrestation qui aurait irrité le caractère le plus ferme; et plus particulièrement encore par ce qu'il a été constaté, après cette arrestation, que c'était une affaire montée pour l'emphère d'arriver au Consul Grec, à laquelle sont ou au venant d'être nommé par ses nombreux patrons et amis, au nom desquels mon nom figure.

Je prie donc avec instance Votre Gracieuse Majesté de faire parvenir à M. Zervoudacki, tous les documents relatifs au consulat, afin de le mettre en état de se défendre convenablement contre ceux qui seraient tentés de le tourner en ridicule, vu son manque de succès. Je puis assurer Votre Gracieuse Majesté, qu'en outre de mes propres services dans les affaires de l'immigration, M. Zervoudacki est un Hellène dont son Roi peut être fier.

Avec la plus haute considération d'honneur et de respect envers Votre Gracieuse Majesté Constantinides I; P; G; G, Empereur des Hellènes.

J'ai l'honneur d'être, Votre obéissant serviteur. (Signé) N. LOVERIN, M. D., 148 rue Ste Marie, Montréal, P. Q. Puissance du Canada.

A tous ceux que ces présentes veront.

Je sais que ce troisième jour de Mars, mil huit cent quatre vingt-trois. Devant moi NARCISSE PERODEAU, notaire soussigné, d'abord commis sionné et assermenté dans et pour la province de Québec, dans la Puissance du Canada, résidant et instrumentaire dans les cités et districts de Montréal, dans la dite province de Québec.

Est personnellement comparu Nelson Loverin, de la dite cité de Montréal, Docteur en médecine, de moi personnellement connu.

Lequel a déclaré, avoir écrit et signé la lettre ci dessus et les autres papiers écrits, de son propre mouvement et volonté, et a reconnu la signature au bas d'icelle, comme étant sa vraie et propre signature.

Dont acte m'étant demandé, j'ai accordé les présentes sous la forme notations pour servir et valoir quand l'occasion s'en présentera.

Et foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de mon étude, à la dite cité de Montréal, ce troisième jour de Mars, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt-trois.

(Signé) N. LOVERIN, M. D., N. PERODEAU, N. P. Vraie copie.

N. PERODEAU, N. P. Traduit de la langue anglaise en langue française, par le soussigné X. X. TURCOTE, avocat et Digué Greffier de la Paix, à Trois Rivieres, ce 5 juillet 1890.

F. X. TURCOTE, Digué, G. F. GRECE.

ZERVOUACKI, et les pouvoirs étrangers, sont prêts pour l'expédition de force et les offenseurs politiques.

LES MALADIES D'YEUX. Ceux qui souffrent du mal d'yeux, et de toutes à très douleurs, ou qui plans feront bien de consulter ZERVOUACKI, consul grec et oculiste la grande merveille de l'âge. La cécité et les autres maladies d'yeux sont guéries quel que soit le temps que dure la maladie.

Consultations et traitements gratuits. Médicines spécifiques à des prix raisonnables pour toutes les classes. Les gens pauvres peuvent se procurer nos médicaments gratis. 376 rue Suss x, Ottawa, Ont.

OTTAWA, Ont, 22 juillet 1891. Je déclare que depuis six ans, j'ai la vue courte, des maux de tête, des douleurs dans le côté et ailleurs. J'ai essayé plusieurs remèdes, mais n'ai trouvé aucun soulagement. Je me suis alors mis, sous les soins de A. G. Zervoudacki, un oculiste grec et Consul Général de Grèce et Consul Général de Grèce au Canada. Ce docteur m'a guéri en 12 jours. J'ai recommandé M. Zervoudacki comme un docteur de premiers classe pour les yeux et les autres maladies des corps.

Votre respectueux, JOSEPHINE JENNERY No. 37 rue York

Elisabeth P. Thomas, témoin. No. 553 rue St Patrice Ottawa Ont. Montréal, le 9 Juin 1891. J'ai eu mal aux yeux et aux nerfs pendant deux ans. J'ai essayé plusieurs docteurs et remèdes sans aucun résultat. Je me suis alors confié aux soins du docteur grec A. G. Zervoudacki, consul de Grèce au Canada. Il m'a bien guéri en peu de temps. Je recommande Zervoudacki comme bon docteur pour les malades.

Votre respectueux. JAMES LISSETT. No 27, rue Ste. Geneviève.

LACHUTE, P. Q. 8 Juillet 1891. MESDAMES ET MESSIEURS. Je viens vous faire connaître que, pendant vingt ans, j'ai souffert des maux d'yeux, des nerfs et de la maladie de femme. J'ai essayé plusieurs docteurs de la Province de Québec, sans aucun bon résultat. Je me suis ensuite confié aux soins du docteur A. G. Zervoudacki, qui m'a complètement guéri et en très peu de temps. Je recommande Zervoudacki, comme un bon docteur pour les maladies. Votre respectueux. DELLE ABRIE LATHIELLE. Québec, 18 février 1891.

Nous soussignées, certifions avoir été complètement guéries par M. A. G. Zervoudacki d'un mal d'yeux provenant de l'histoire de nous avoir souffert pendant trois mois d'ORPHA ET ALMA BLACKBURN, No 97 rue St Joseph, St Rock Félix Moffet, témoin, 107 rue Masse, St Sauver Melle E Verreault, modiste, 97 rue St Joseph, St Rock. Québec 18 février 1891. Après avoir souffert pendant 30 ans de rhumatismes, douleurs dans le corps et mal d'yeux, je certifie être guéri par M. A. G. Zervoudacki, oculiste et consul grec au Canada. DAME VVE. MARIE-LOUISE GIBROT No. 97 rue St Joseph, St Rock. Témoin: Félix Moffet, 107 rue Masse, St Sauver, Orpha Blackburn, 97 rue St Joseph; Exorde Verreault, modiste, 97 rue St Joseph, Québec.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Après avoir souffert pendant 30 ans de rhumatismes, douleurs dans le corps et mal d'yeux, je certifie être guéri par M. A. G. Zervoudacki, oculiste et consul grec au Canada. DAME VVE. MARIE-LOUISE GIBROT No. 97 rue St Joseph, St Rock. Témoin: Félix Moffet, 107 rue Masse, St Sauver, Orpha Blackburn, 97 rue St Joseph; Exorde Verreault, modiste, 97 rue St Joseph, Québec.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies. Votre etc. (Signé) MARGUERITE STOKHUIS. 52 rue Saint Louis. Sorel, 2 août 1890.

Meslames et messieurs. Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, consul grec et oculiste. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M.